

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Boussole, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2010018	Date d'inspection Le 27 octobre 2022	
Nom de l'établissement La Boussole I		Numéro de téléphone (506) 523-7724	
Adresse 45 rue Morgan Richibucto NB E4W 4E8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Kyleigh Roy		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	01 déc. 2022	
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement l'inspectrice a observé qu'un employé n'est pas titulaire d'un certificat de secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide. L'exploitant doit s'assurer que tous les éducateurs soient titulaires d'un certificat de secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	01 déc. 2022	
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement l'inspectrice a observé que le certificat de secourisme et le certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) est manquant dans un des 6 dossiers du membre du personnel vérifiés. L'exploitant doit s'assurer que les certificats de secourisme et que les certificats en réanimation cardiorespiratoire (RCR) soient placé dans le dossier de l'employé lorsque l'employé aura complété son cours.			
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	28 oct. 2022	27 oct. 2022
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé que cinq bouteilles d'eau sur 15 ne portent pas le nom de l'enfant. L'exploitante doit s'assurer que les effets personnels des enfants portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant. Lors de l'inspection, l'administratrice a placé une étiquette avec le nom de l'enfant sur ces cinq bouteilles d'eau . La lacune est maintenant conforme.			

### Commentaires généraux

Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé une activité dirigée de bricolage pour la fête de

Commentaires généraux

l'halloween, les jeux libres à l'extérieurs, des chansons à réponses, une activité de chaise musicale, les jeux libres à l'intérieur et la période de repos.

Le ratio est respecté lors de l'inspection de renouvellement.

original signé par  
Kyleigh Roy

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 octobre 2022

Date

original signé par  
Leanna Robichaud

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 octobre 2022

Date